



Mairie de La Regrippière

Inter' Actions



Sommaire



2

Le mot du maire

3

Conseil municipal

8

Le dossier

12

Vie communale

15

Animation culture tourisme

16

Enfance et jeunesse

20

Autour de chez nous

23

Le coin détente

26

Infos pratiques

27

A votre service



L'ART'GRIPPIERE

Comme nous l'avions évoqué dans le dernier bulletin, la commission « Association cadre de vie » lance un grand challenge sur notre commune :

« L'ART'grippière aux couleurs des jeux olympiques »

- Le but : animer et embellir notre commune
- Les moyens : uniquement des produits issus du recyclage
- Le thème : les jeux olympiques

Seul, en famille, avec vos amis, nous vous attendons tous pour concevoir et créer des œuvres figuratives, décalées ou insolites. Ces œuvres seront exposées sur la commune et ouvriront à la discussion, à l'échange et ne manqueront pas d'interpeller nos visiteurs.

Le prototype (cf photo page de garde) a été réalisé à partir de roues de vélo dont les rayons ont été enlevés. Des bandes de tissu permettent de donner la couleur à ces superbes anneaux olympiques qui sont exposés au jardin public.

Vos œuvres devront être déposées le samedi 5 juin à partir de 10 heures aux ateliers municipaux.

À VOUS DE JOUER



Pascal EVIN
Maire de la Regrippière

L'année 2021 a commencé avec toutes ses incertitudes. Nous sommes encore régis par des protocoles en attendant des jours meilleurs néanmoins l'équipe municipale reste plus que jamais mobilisée et à vos côtés pour les projets en cours.

Les travaux de la nouvelle station d'épuration se passent normalement et la fin du chantier est toujours prévue pour l'automne.

En ce qui concerne le nouveau lotissement du Souchais, les travaux de viabilisation ont commencé début mars et dureront jusqu'à l'été. Les premières constructions pourront débuter à l'automne. Les disponibilités des 47 parcelles et leur prix sont accessibles en mairie ou en contactant directement la société Besnier aménagement.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un repreneur pour le café restaurant. Les dossiers sont à déposer en mairie jusqu'au 31 mars 2021. Ce lieu est important pour le lien social qu'il peut amener.

Le budget de l'année en cours avec les différents projets sera voté au conseil de mars, actuellement les commissions municipales affinent les différents dossiers.

L'association du restaurant scolaire connaît en ce moment de grandes difficultés dues notamment au manque de bénévoles. Depuis 1996, des parents se succèdent pour faire vivre cette association afin de promouvoir le bien manger avec une cuisine sur place, en installant des circuits courts, et des partenariats locaux. Cette histoire associative fait partie de l'histoire de la commune et cela serait dommage de ne pas continuer cette aventure ! J'invite toutes les personnes qui ne veulent pas s'y résigner, à contacter le restaurant scolaire ou l'accueil de la mairie.

Vous allez découvrir dans ce nouveau numéro un dossier sur des acteurs agricoles de notre commune. Nous avons la chance d'avoir une diversité agricole avec de la viticulture, de l'élevage, du maraichage et de l'horticulture... Nous les remercions d'avoir joué le jeu et de nous faire découvrir leur quotidien. Il est important de connaître les réalités et parfois les difficultés rencontrées de ceux qui façonnent notre paysage. Qu'ils soient en conventionnel, certifié HVE (Haute Valeur Environnementale) ou en agriculture biologique, leur métier évolue sans cesse et demande de plus en plus de formations, de réglementations et d'investissements très lourds, et le souci de l'environnement au cœur de leur action. Ce sont des chefs d'entreprise confrontés parfois à « l'agribashing », c'est pourquoi il est important d'expliquer. Les agriculteurs représentaient 30% de la population dans les années 50, ils ne sont plus que 3% aujourd'hui.

Nous avons reçu beaucoup de remontées positives concernant l'évolution du bulletin municipal, nous vous en remercions, ce qui conforte la commission communication à être de plus en plus proche des habitants.

Je finirai par notre challenge l'*ART*'grippière aux couleurs des jeux olympiques pour décorer la commune sur le thème des olympiades avec comme consigne de n'utiliser que des produits recyclés. Je suis serein quant aux talents de certains pour mettre un peu de couleur et de sourire dans la morosité actuelle. Les modalités de ce challenge sont expliquées dans ce numéro.

Ne baissons pas la garde face au virus, restons vigilants et portez-vous bien.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 28 janvier 2021 à 20 heures à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Date de convocation : 22 janvier 2021

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GUILLOU V., M AMOSSÉ M., Mme BARON A., M BAUDRY M., M CARETTE C. ; Mme CLÉRO V., M BOUCHEREAU F., Mme JOLIVET C., M GAULTIER J-L, Mme HERBRETEAU M-A, Mme PETITEAU M-E, M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU C.

EXCUSES : M DUGUÉ V., Mme FONTENEAU C., Mme LAMBERT B.,

POUVOIRS : Mme FONTENEAU C. a donné pouvoir à Mme Audrey BARON
Mme LAMBERT B. a donné pouvoir à Mme PASQUEREAU C.

M CARETTE C. est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2020 a été approuvé.

DÉCLARATIONS DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture des déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclarations reçues en mairie le 23 janvier 2021 :

- E1713 13 rue des Fontaines 17 m²
- E 578 13 rue des Fontaines 130 m²

appartenant à M LE CADRE Jérémie (demandé par Me FAY à VERTOU). Parcelles situées en zone Ua du PLU.

- E 1829 16 rue du Vignoble 868 m²
Appartenant à Monsieur et Madame Samuel FAUCHEREAU (demandé par Me PENARD à VALLET). Parcelle située en zone Ub du PLU.

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE A SON DROIT DE PREEMPTION sur ces biens.**

Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYDELA

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le 12 décembre 2019, la Communauté d'Agglomération CAP ATLANTIQUE a pris la décision d'adhérer au SYDELA avec la compétence « Réseaux et services locaux de communications électroniques » à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le 28 mars 2019, la communauté d'agglomération de Pornic Agglo-Pays de Retz, ainsi que l'ensemble de ses Communes membres ont accepté l'adhésion de la Commune de VILLENEUVE EN RETZ à l'intercommunalité.

Cette adhésion et le changement d'ECPI de rattachement de la commune VILLENEUVE EN RETZ doivent donc être prises en compte dans les statuts du SYDELA.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :
▪ **d'approuver** les nouveaux statuts du SYDELA et leurs annexes.

▪ **d'approuver** la modification du périmètre du SYDELA, suite à l'intégration de la Communauté d'agglomération CAP ATLANTIQUE et au transfert de

la commune de VILLENEUVE-EN-RETZ vers le collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz.

La présente délibération sera notifiée à M. le Président du SYDELA.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES SERVICES DU SYDELA DANS LA CADRE DE LA RÉALISATION D'ÉTUDES DE FAISABILITÉ PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

M le Maire rappelle l'accompagnement du SYDELA en 2018 pour la réalisation d'études d'opportunité solaire sur le patrimoine bâti de la commune. Le résultat de l'étude a mis en évidence le bâtiment de l'école publique.

Le SYDELA propose de réaliser une étude approfondie sur la charpente estimée à un coût maximum de 1 500 € HT, soit 1 800 € TTC. Ce montant est prévisionnel, le montant définitif sera établi en fonction du coût réel des études réalisées.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

-**D'autoriser** M le Maire à signer la convention de mise à disposition des services du SYDELA pour la réalisation d'études de faisabilité photovoltaïques définies ci-dessus ;

-**D'approuver** le remboursement des frais de fonctionnement du SYDELA pour la réalisation des études réalisées dans le cadre de ladite convention ;

DEMANDE DE SUBVENTION DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) /DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)

M Le Maire informe que la commune a jusqu'au 31 janvier pour demander ces dotations. Ces dotations seront émises si le projet est réalisé dans l'année en cours.

CONVENTION PORTANT DES MISSIONS DE LA COMMISSION COMMUNALE A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

M Le Maire explique la création d'une commission intercommunale d'accessibilité par délibération en

date du 9 septembre 2020 au conseil communautaire de la communauté de communes Sèvre et Loire (CCSL).

Sur le territoire de la CCSL, 4 communes possèdent une Commission Communale pour l'Accessibilité : Divatte sur Loire, Vallet, Le Loroux-Bottereau et Saint-Julien-de-Concelles. Cependant pour avoir une cohérence au niveau du territoire, il est proposé aux autres communes de signer la convention.

Les missions transférées sont les suivantes :

-Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;

-Établir un rapport annuel, présenté en Conseil communautaire, transmis au Préfet, au Président du Conseil Général, au Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH), ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport ;

-Faire toutes les propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ;

-Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées ;

-Tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public (ERP) situé sur le territoire, qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

-Accompagnement et conseil technique aux communes pour les travaux de mise en accessibilité

La convention précise également les obligations des communes en matière d'accessibilité concernant les travaux à réaliser au niveau des bâtiments et de la voirie.

Après avoir délibéré, le conseil Municipal décide :

- **d'autoriser** M le Maire à signer la convention portant des missions de la commission communale à la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

M le Maire rappelle que ce débat n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3 500 habitants. Il présente le rapport d'orientation pour permettre d'exercer de façon effective le pouvoir de décision à l'occasion du vote du prochain budget primitif.

Chaque adjoint a également présenté les différents projets pour l'année 2021. Chaque commission va maintenant prioriser en fonctions des besoins.

Ces projets seront ensuite validés en commission finances.

INFORMATIONS DIVERSES

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en marchant

M Le Maire présente deux cartes réalisées lors de la commission urbanisme qui déterminent les points positifs et négatifs de la commune et les projets sur les 15 ans à venir. Ces cartes vont être présentées aux membres de la commission urbanisme de la communauté de communes lors d'une journée de visite de la commune. Ce travail va servir pour la réalisation du projet territoire suivi par le bureau d'étude Pluréal.

Annonce café/restaurant

M le Maire propose de publier une annonce pour le café/restaurant. Les candidats auront jusqu'au 31 mars 2021 pour postuler. La commission économique recevra les candidats.

ZAC du Souchais

M Le Maire informe sur les tarifs de vente des terrains situés dans le futur lotissement du Souchais. Les travaux de viabilisation doivent commencer bientôt.

Fibre

D'ici fin 2022, la commune sera dotée de la fibre.

Inclusion numérique

M Le Maire explique qu'il s'est regroupé avec la Boissière du Doré, La Remaudière, Le Landreau et la Chapelle Heulin pour obtenir un animateur financé à 100% par l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour organiser des ateliers informatiques sur la commune.

Gardien de la démocratie

M le Maire propose de nommer un gardien de la démocratie. Son rôle sera de faire appliquer, lors du conseil municipal, le type de vote demandé pour un point à l'ordre du jour. Chaque élu peut, avant le conseil, demander au gardien de la démocratie un vote à bulletin secret. Il veillera à ce que cela soit fait. A défaut, les votes se feront à main levée.

Mickaël BAUDRY a été désigné.

Challenge sur le thème des jeux olympiques

Mme Armelle DURAND présente la première œuvre qui a été créée à partir de roues de vélo et de tissus.

Association du restaurant scolaire

Les membres de l'association sont démissionnaires sauf une ou deux personnes. Les deux présidents ont démissionné au mois de janvier. L'association a rencontré la commission enfance jeunesse pour leur en faire part. Les membres du bureau ont demandé la reprise de la gestion par la commune.

La commission organise une réunion publique samedi 6 février afin de voir si des personnes souhaitent faire perdurer l'association.

Conseil d'école

Le conseil d'école a également validé le rythme scolaire sur 4 jours et demi et la continuité des Temps d'Activités Péri-éducatives.

Conseil Municipal d'enfants

La commission animation souhaite organiser une journée « nettoyage de printemps » le samedi 24

- ramassage des ordures le matin pour toutes les familles volontaires
- un pique-nique convivial le midi
- un après-midi jeux
- un concours d'épouvantail
Les enfants sont conscients que le contexte

sanitaire peut amener à annuler ou reporter l'ensemble ou une partie de cette journée.

La commission aménagement avait proposé l'installation d'une tyrolienne sur la commune. Ce projet est pour le moment annulé en raison de la nuisance sonore qu'il engendrerait.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 18 février 2021 à 20 heures à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Date de convocation : 11 février 2021

PRESENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M AMOSSÉ M., Mme BARON A., M BAUDRY M., M CARETTE C. ; Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., M BOUCHEREAU F., Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C., M GAULTIER J-L, Mme HERBRETEAU M-A, Mme LAMBERT B., Mme PETITEAU M-E, M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU C.

EXCUSE : M GUILLOU V.

POUVOIR : M GUILLOU V. a donné pouvoir à M CAILLER R.

Mme FONTENEAU C. est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2021 a été approuvé.

DÉCLARATION D'UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

M le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 28 Mars 2013, décidant d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 11 février 2021 :

- E 1831 1 Impasse de la Fleurancellerie 370m² appartenant aux conjoints BOURGET (demandé par Me PENARD à Vallet). Parcelle située en zone Ub du PLU.

Après avoir pris connaissance de cette déclaration et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ce bien.

Le Maire est chargé de transmettre cette déclaration.

SUBVENTION 2021 POUR L'ASSOCIATION CROC'LOISIRS JEUNESSE

Monsieur le Maire présente la demande de l'association « Croc'Loisirs jeunesse » gestionnaire de la périscolaire, du centre de loisirs et de l'accueil jeunes.

L'association ne peut pas se projeter dans l'avenir en raison des différentes mesures sanitaires. Elle ne peut pas brasser les enfants mais elle doit avoir autant d'animateurs. La masse salariale représente 70% des charges. L'association prévoit un déficit de 21 000 € suivant les futures mesures gouvernementales. L'association demande à ce que la municipalité puisse leur venir en aide en cas de besoin.

Il est rappelé la convention de partenariat décidée lors du conseil municipal du 8 juillet 2019.

Il est rappelé que chaque année la CAF verse à la commune une dotation en fonction du CEJ (contrat enfance jeunesse).

Ce contrat a été renouvelé le 26 mars 2019.

Cette aide est allouée par rapport aux actions suivies par Croc loisirs et la mairie, aux postes de coordinateurs.

A partir de cette année, la somme qui revient à Croc Loisirs sera versée directement à l'association, soit 17700 euros pour 2021.

La Commission enfance va rencontrer l'association aux mois de juin et novembre pour effectuer un point sur leur situation financière.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de fonctionnement de 33 000 €

- **INSCRIT** les crédits nécessaires prévus au Budget Primitif 2021

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapprochant de cette affaire.

SUBVENTIONS 2021

Mme DURAND A. expose aux membres du Conseil Municipal les propositions de subventions pour l'année 2021. Elles ont été présentées au sein de la commission « Associations ».

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des

STE DE CHASSE	250,00 €
A.R.C.T. FOOTBALL	1.500,00 €
APE	200,00 €
UNC AFN	100,00 €
Yoga Vallet	100,00 €
ASCR	1 500,00 €

TWIRLING	360,00 €
Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)	2.000,00 €
DIVERS pour demandes non reçues	4.000,00 €
TOTAL	10 010,00 €

Après examen et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les subventions inscrites dans le tableau ci-dessus
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapprochant à cette affaire
- **INSCRIT** les crédits nécessaires prévus au Budget primitif 2021

SUBVENTIONS 2021 POUR LA GESTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire explique la situation de l'association. Début 2020, l'association avait rencontré la mairie pour expliquer leurs problèmes financiers.

Pour les aider, la municipalité avait voté une subvention de 6800 euros.

Finalement cette somme n'a pas été versée du fait de l'arrêt du restaurant scolaire pendant plusieurs mois.

Après versement des aides de l'état, leur compte est resté positif.

Actuellement, la majorité des membres de l'association est démissionnaire. Si l'association se reforme avec de nouveaux membres, la municipalité a décidé de verser cette somme de 6800 euros pour les aider à repartir avec une nouvelle organisation et l'embauche d'un directeur.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le versement d'une subvention de fonctionnement de 6800,00 €

Le Conseil Municipal, à 1 contre et 18 pour :

APPROUVE le versement si l'association continue

INSCRIT les crédits nécessaires prévus au Budget Primitif 2021

AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE DU SACRÉE CŒUR POUR 2021

Considérant le contrat d'association signé en 2019 avec l'école privée du Sacré Coeur,

Au vu de la liste des élèves fournie par l'école (89 élèves domiciliés sur la commune, dont 30 en maternelles et 59 en élémentaires),

Considérant le coût de fonctionnement s'élevant à 1623.72 € pour un élève de maternelle et à 582.58 € pour un élève de primaire pour l'année 2021 pour l'école publique Clément Pellerin.

Après avoir pris connaissance de cette proposition et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le versement d'un montant de 83 084,00 €

INSCRIT les crédits nécessaires prévus au Budget

Primitif 2021

Cette somme sera inscrite au budget primitif 2021, à l'article 6558 et payable en quatre fois.

FOURNITURES SCOLAIRES ET DOTATIONS AUX ÉCOLES PRIMAIRES COMMUNALES POUR 2021

Le Conseil Municipal décide d'allouer aux élèves des écoles primaires, publique et privée de la commune 47.00 € par élève pour les fournitures.

Par ailleurs, il est attribué à :

L'école publique :

- 524.80 € pour le renouvellement des manuels et licences

- 1000,00 € pour les albums et les livres (BCD)

L'école privée :

- 582.40 € pour le renouvellement des manuels et dictionnaires au prorata au nombre d'élèves

- 168.95 € pour le renouvellement du matériel informatique

La somme nécessaire sera inscrite au budget primitif 2021 à :

- l'article 6067 pour l'école publique pour 3 854 € + 1 524.80 € = **5 378,80 €**

- l'article 6574 pour l'école privée pour 4 277,00€ + 582.95€ + 168.95 € = **5 028.35 €**

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT « CŒUR DE BOURG » PAR LE DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE. AUTORISATION AU MAIRE POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

Dans le cadre de son dispositif de soutien aux territoires, le département de Loire Atlantique lance un appel à manifestation d'intérêt « Cœur de Bourg / cœur de ville » qui sera renouvelé tous les ans.

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux communes de moins de 15 000 habitants.

Les communes candidates sont invitées à s'inscrire dans **une démarche d'élaboration et de réalisation d'un projet global de requalification de leur « coeur de bourg / coeur de ville »**, formalisé dans le cadre d'un plan-guide opérationnel ou à travers la présentation de la stratégie de transformation du « coeur de bourg / coeur de ville » mise en œuvre. Le plan-guide ou la stratégie définissent à minima les **axes structurants du projet de requalification, le périmètre d'intervention, le plan d'actions (décliné en opérations) et son calendrier de mise en œuvre.**

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objectif **d'accompagner les communes retenues à toutes les étapes du projet : de la phase d'initialisation de la stratégie opérationnelle de transformation du « coeur de bourg / coeur de ville » à la phase de déploiement des actions.**

Pour l'année 2021, le dossier de candidature dument complété devra être déposé auprès de la délégation territoriale dont dépend la commune avant le 15 mars 2021. Les candidatures seront présentées ensuite au comité d'engagement composé d'élue(s) du Département qui se prononceront sur l'accompagnement technique et financier. À l'issue du comité d'engagement, un contrat-cadre pluriannuel sera signé entre les parties.

Les subventions départementales peuvent porter sur :

- le financement de l'étude relative au plan-guide opérationnel et/ou études opérationnelles,
- le financement des opérations d'investissement découlant du plan-guide. Chaque opération fait l'objet d'une demande de subvention spécifique.

Le taux maximal de subvention de l'étude relative au plan-guide opérationnel et des opérations d'investissement qui en découlent est de 30 %, 40 % ou de 50 % selon la catégorie financière de la commune éligible au titre de l'AMI. La commune de LA REGRIPIERE, en catégorie 3, pourrait bénéficier de subventions au taux maximal de 50%.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'appel à manifestation d'intérêt,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré pour 17 pour, 1 contre et 1 abstention :

- **CANDIDATE** à l'appel à manifestation d'intérêt « Cœur de bourg/ cœur de ville » lancé par le département de Loire-Atlantique.

INFORMATIONS DIVERSES

SOLIHA (SOLIdaire pour l'habitat)

Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré la fédération SOLIHA. Elle peut nous accompagner pour valoriser les deux bâtiments publics au centre de la commune et l'appartement au-dessus de la mairie.

Antenne Bouygues

L'antenne devrait être en fonctionnement fin avril début mai.

Elections

Les élections départementales et régionales auront lieu le 13 et 20 juin 2021 à la salle polyvalente pour respecter les mesures sanitaires.

Les combles Nantais

La chambre des métiers et de l'artisanat a attribué le titre de Maître Artisan à M Jean-Loup DURAND.

Plan d'Action Temps d'Activités Péri-éducative

Mme PETITEAU M-E a rappelé le fonctionnement de cette année scolaire qui est fortement impactée par le contexte du Covid.

Les enfants ne peuvent plus choisir l'atelier selon leurs envies, leurs besoins... Quelques enfants sont moins motivés que lorsqu'ils choisissaient leur atelier. La philosophie des TAP était justement de permettre aux enfants de choisir en fonction de leurs humeurs, de leurs envies, parfois de leurs camarades...

Les groupes sont fixes, à partir des groupes classes afin d'éviter les brassages. Il n'y a plus de projets intégrant des enfants de différents âges et l'intergénérationnel. Là-aussi, certaines activités permettaient une collaboration entre les grands et les petits qui étaient une plus-value du projet initial.

A ce jour, 5 ateliers (plus la sieste pour les PS/MS) sur lesquels les groupes constitués et fixes tournent quotidiennement selon un planning préétabli :

- Atelier jeu de société
- Atelier livres
- Atelier Bricolage
- Atelier expression (théâtre, musique...)
- Atelier activité physique douce

L'équipe s'est stabilisée ces dernières semaines avec l'arrivée d'un nouvel animateur, même si plusieurs arrêts maladie sont survenus.

L'équipe travaille à ce jour à des évolutions sur chaque atelier et vise :

- Une meilleure prise en compte du niveau des enfants
- Une meilleure prise en compte de leurs attentes, lorsque cela est possible.

Le Groupe de suivi TAP va se remettre en place. Il est constitué d'enseignants, de parents élus au conseil d'école, de parents de l'APE, de Croc'Loisirs, d'élus de la commission Enfance/Jeunesse et du coordinateur Enfance/Jeunesse.

Il a pour mission d'échanger sur le fonctionnement des TAP et de leurs contenus.

Une présentation de l'équipe et des ateliers va être proposée sur le site internet de la mairie.

L'équipe des TAP souhaite organiser une porte ouverte comme en juin. Cette journée avait permis aux enfants de présenter les différents ateliers auxquels ils avaient participé et de mettre en valeur certains projets.

Celle de 2020 a été annulée à cause du Covid. Pour cette année, s'il est impossible de l'organiser physiquement, une version virtuelle pourrait voir le jour, peut-être sous forme de reportages vidéo réalisés par les enfants.

Un focus sur un ou deux ateliers sera proposé pour chaque numéro du bulletin municipal.

Conseil Municipal d'enfants

Le conseil Municipal d'enfants s'est réuni le 17 février. Il a été décidé de repousser le nettoyage de printemps au mois de juillet voire septembre éventuellement sur la journée de lire en fête. La commission aménagement va réfléchir sur d'autres structures de jeux pour le 10 mars. La Tyrolienne proposée initialement sera étudiée ultérieurement. Les enfants souhaitent participer au challenge.

Lotissement du Souchais

La viabilisation va commencer le 1^{er} mars jusqu'à fin août. La base de vie sera installée à côté de l'impasse du Souchais. Les constructions pourraient voir le jour début septembre.

Piscines

Les piscines sont actuellement fermées sauf le bassin extérieur de Divaquatic au Loroux Bottereau. Actuellement, elle reçoit 200 personnes par jour. Elle est ouverte essentiellement pour les clubs.

Salle de sport

Les salles de sport sont toujours fermées. Il est proposé à la CCSL d'harmoniser l'ensemble des protocoles pour la prochaine ouverture.

L'AGRICULTURE ET LA REGRIPPIERE

Dans ce premier dossier, nous allons traiter de l'agriculture dans la commune au travers d'un échange avec plusieurs agriculteurs, de tous âges et toutes productions pour mieux connaître leur métier avec ses enjeux et ses passions.

La commune de la Regrippière bénéficie d'une agriculture très diverse en termes de production : de la vigne, des vaches, des légumes, du lait ou des céréales. Toutes ces exploitations façonnent notre paysage, nous nourrissent directement ou indirectement et sont des acteurs essentiels à la vie de la commune.

Allons à leur rencontre...

MAXIME TERRIEN
LE FUTUR AGRICULTEUR TRÈS MOTIVÉ

Son père est agriculteur et très tôt il a su que ce serait son métier. Après la troisième, il décide de faire un bac pro conduite d'exploitation agricole. Il adore cette formation et réalise plusieurs stages qui lui font découvrir des exploitations très différentes. Après le BAC, il continue par un BTS gestion d'exploitation en alternance (3 semaines cours/3 semaines en ferme). Son examen en poche en juin 2019, il continue comme salarié dans la même exploitation tout en étant sur l'exploitation familiale. Au printemps 2020, son père subit un accident qui l'arrête plusieurs mois. Avec l'aide des voisins, il assure la continuité avec brio. La solidarité agricole a joué pleinement son rôle !

Cette passion du métier, il l'a depuis son enfance et il souhaite donc l'exercer sur sa propre exploitation mais pas à n'importe quel prix. Ce sera dans un cadre associatif pour mieux s'organiser et garder du temps libre.



Bien que jeune, Maxime est déterminé et a bien préparé son projet : la production sera l'élevage de vaches limousines dans un système basé sur l'herbe. Pour valoriser cette viande de qualité, il veut développer la vente directe et les circuits traditionnels grâce à des labels rouges comme Blason Prestige. Il gardera un peu de vignes sur 6ha.

Les contraintes sont importantes notamment sur le plan administratif avec de nombreuses normes existantes. Il est pleinement acteur dans les évolutions actuelles et veut faire connaître les efforts réalisés. Alors, si vous passez à Bel Air et vous voyez des vaches limousines tranquilles dans le pré, pensez à Maxime. Il prépare un beau projet qui contribue au renouvellement de notre campagne.



**JÉRÔME HOUSSIN
LE VIGNERON VOYAGEUR**



Issu d'une famille vigneronne au cœur de la Regrippière, Jérôme a d'abord fait ses armes en Angleterre. Il y travaille dans la belle restauration pendant huit ans et découvre l'exigence du service de haute qualité. L'appel de la vigne est le plus fort et il revient au sein du domaine en 2012. Son objectif est clair : faire évoluer l'exploitation en diversifiant les marchés et apporter un soin plus écologique à la vigne. Les différents salons, les rencontres en France et à l'export lui donnent plein d'idée de changement dans les cépages, la vinification, le packaging, la communication... Il prépare l'avenir même si les projets n'ont pas toujours des retombées immédiates. Il faut apprendre la patience et rester humble face aux circonstances. Son implication dans le cru Vallet lui a permis de connaître les autres vignerons locaux et d'échanger sur les meilleures techniques.

Dans ce métier, il aime cette diversité d'action de la vigne à la cave, du bureau aux rencontres internationales, il faut être partout et mener tous ces projets en même temps. Pour lui, le vigneron est avant tout un chef d'entreprise avec des horaires parfois élastiques. En contrepartie, c'est très enrichissant et stimulant de voir les projets aboutir. Déjà présent dans une dizaine de pays, il cherche de nouveaux débouchés pour valoriser les 30ha de muscadet, sauvignon chardonnay ou cabernet.

A moyen terme, il voit déjà les futures évolutions du Domaine des Tilleuls : développer un lieu d'accueil à la cave, mieux se faire connaître au travers des réseaux sociaux et améliorer les pratiques culturales. Ils pensent même à une conversion en bio. En attendant, l'échange autour d'un verre reste pour lui essentiel et permet de faire connaître ses convictions de vigneron engagé. Alors, si vous passez devant le domaine des tilleuls, venez déguster une des nombreuses cuvées, vous y serez bien accueilli !



**PIERRE LOUIS BAHUAUD
40 ANS D'EXPÉRIENCE !**



Pierre Louis est un futur retraité agricole mais reste très actif. Il s'occupe de 60 vaches allaitantes et exploite 6 ha de vignes.

Seul à la tête de l'exploitation, il emploie des saisonniers pour la taille et s'entraide avec les voisins pour les travaux de semis ou de récolte.

Ce tissu collectif est motivant et important pour échanger tout au long de l'année.

Pierre Louis adore son métier d'éleveur. Il faut nourrir les animaux, leur apporter des soins, les surveiller tout en ayant un œil sur les cultures et les travaux des champs. Il en faut du temps pour bien connaître son milieu et savoir quand intervenir dans telle parcelle et pas l'autre. Ce savoir-faire ne s'apprend pas sur internet mais s'acquiert au fil des saisons. Cela fait toute la richesse du métier.

Par contre, Il ne s'est toujours pas habitué aux intempéries. On a beau travailler du mieux possible, une gelée en avril peut anéantir une future récolte, une sécheresse d'été peut diminuer les stocks de fourrage trop vite... beaucoup d'aléas non prévisibles et donc subis. En contre partie, vivre à l'extérieur et voir la nature évoluée sont des atouts majeurs de ce métier.

Passionné très jeune, il n'a pas vu les années passées au sein de l'exploitation familiale qu'il a développée



progressivement passant de 25 vaches et 30ha à plus de 70ha de terre. En parallèle, la mécanisation a permis de diminuer les contraintes physiques. Les bâtiments construits ont permis d'améliorer le confort des animaux qui sont abrités sur une bonne litière de paille l'hiver. Il a connu beaucoup d'évolutions dans le métier notamment sur le plan administratif et réglementaire mais la valorisation n'est pas que rendez-vous. Difficile de se battre face aux producteurs mondiaux, mais il est persuadé que son modèle extensif produisant de la viande de qualité a de l'avenir. Le consommateur mieux informé aujourd'hui est prêt à se faire plaisir. Alors, si vous passez à la grande Tranchais, et que vous voyez Pierre Louis, parlez lui des travaux en cours à la ferme. Mais Parlez lui aussi d'astronomie ou de musique, car derrière cet agriculteur à moustache se cache un esthète érudit !

LÉO GÉFARD
UN MARAÎCHER BIO ET INNOVANT



Quand on interroge Léo, il faut être prêt à passer à une autre agriculture. Ici on développe un projet associatif fort autour de concepts nouveaux MSV : Maraîchage sur Sol Vivant. On se situe entre le bio et la permaculture. Il s'agit de produire de façon la plus autonome possible des légumes bio tout en gardant une production suffisante. Après 4 ans de mise en place, Léo et ses associés de la Terre Ferme sont très contents du chemin parcouru. Au-delà des idées novatrices, ils ont pu démontrer que leur système est viable et correspond pleinement à ce qu'ils avaient imaginé.

Pourtant, Léo n'est pas issu du milieu agricole. Des études de sociologie mais un goût de la nature l'amène à créer un jardin associatif. Au fil des rencontres, il souhaite aller plus loin dans cette voie. Le projet d'installation à la Regrippière correspond à une volonté de devenir maraîcher à temps plein dans un système différent et surtout dans un projet collectif. Aujourd'hui, l'exploitation s'étend sur 5ha dont 1,5ha en production maraîchère et 2300m² de serres. Plus de 30 légumes de saison sont produits.

Les légumes sont vendus au travers de 4 AMAP (La Regrippière, Maisdon sur Sèvre, Rezé et Nantes) soit 185 paniers/semaine. Une partie de la production est servie à la cantine.

Les AMAP sont complètes sauf celle de la Regrippière où de nouveaux adhérents sont acceptés.

Le bouche à oreille fonctionne très bien et ils sont confiants dans l'avenir avec des projets sur la cueillette libre sur des fruits rouges. Ce système alternatif tourné sur le développement local/durable apporte une vraie diversité dans l'agriculture de la Regrippière. Ils sont très satisfaits de cette implantation dans un secteur géographique très moteur : + de 10 installations dans le maraîchage bio, vente directe sur les 5 dernières années dans le vignoble.

Le conseil aux jeunes : rencontrer, discuter, confronter les idées. Utiliser les réseaux existants d'aide à l'installation comme le SIAP. Être curieux et se former au travers des réseaux sociaux et des maraîchers en place.

Alors, venez découvrir la Terre Ferme tous les mardis soirs. Léo et ses associés organisent un marché ouvert à tous, avec différents producteurs et vous pourrez échanger sur la place du ver de terre, de la meilleure recette de légumes ou tout autre chose ... l'accueil et le sourire sont au rendez-vous !

Merci aux six exploitants Léo & Amélie qui ont répondu aux questions ainsi qu'à Benoît, Erwan, Maria et Marion.



Au travers de ces portraits, on se rend compte de la richesse de notre agriculture et de l'ouverture de nos agriculteurs. Les produits proposés sont multiples : des légumes, de la viande, du lait, du vin, des plants... quelle chance d'avoir tous ces producteurs sur notre commune !

Dans ces exploitations, on a de vrais porteurs de projet en phase avec leur temps. L'agriculture est un métier dur mais aussi passionnant, qui doit s'adapter rapidement tout en ayant des contraintes de temps longs liés au cycle de la vie ou aux intempéries.

Ces rencontres nous ont montré des personnes avec des parcours très différents. Un point commun, l'amour du métier et le plaisir de travailler avec la nature. Ils sont curieux et ont envie de faire connaître leur métier.

La vente directe leur permet de mieux valoriser leur production tout échangeant directement avec le consommateur. L'agriculture est une activité économique majeure pour notre commune et a un bel avenir au vu des projets en place.



URBANISME

◆ DÉCLARATIONS PRÉALABLES

GAILLARD Eric 14, rue des Corbetières
Isolation murs extérieurs et peinture

BONDU Bruno 4, place Saint Joseph
Pose de clôture

CONSORTS VIAUD 4, rue des Meuniers
Division parcellaire en vue de construire

◆ PERMIS DE CONSTRUIRE

SCI NI CHAUD NI FROID 2 quater route de
Treize Vents

Construction d'un bâtiment industriel

RICHARD Stéphane 8, Le Moulin Gourdon
Garage en bois

GOURAUD Michael 42, rue du Vignoble
Extension d'une habitation

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral N°2021/ICPE/072 en date du 2 mars 2021, une enquête publique complémentaire est ouverte en mairies de La Regrippière, Vallet, La Remaudière pendant une période de 33 jours du lundi 29 mars 2021 à 9h au vendredi 30 avril 2021 inclus à 17h30, portant sur la demande d'autorisation, présentée par la SAS Ferme éolienne du Haut Vignoble, d'exploiter un parc éolien de six éoliennes et un poste de livraison sur les communes de La Regrippière, La Remaudière et Vallet.

Le commissaire enquêteur est chargé de diriger et de recevoir, les observations du public aux dates et heures ci-après :

- | | | | |
|---|-------------------|---------------|--------------------------------|
| • | Lundi 29 mars | 9h à 12h30 | en la mairie de La Regrippière |
| • | Jeudi 8 avril | 9h à 12h30 | en la mairie de La Remaudière |
| • | Mercredi 14 avril | 13h30 à 17h30 | en la mairie de Vallet |
| • | Samedi 24 avril | 9h à 12h30 | en la mairie de La Regrippière |
| • | Vendredi 30 avril | 9h à 12h30 | en la mairie de La Regrippière |

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie ou directement sur la plate-forme numérique accessible ici : <https://www.registredemat.fr/projet-eolien-haut-vignoble> ou depuis le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique : www.loire-atlantique.gouv.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES - **Mélina-Maria MICULESCU** - née le 6 novembre 2020 - 4, rue des Carrières
- **Alma MAUGENDRE** - née le 29 décembre 2020 - 7, rue des Tisserands
- **Kelia LAURENT** - née le 28 janvier - 30, rue de la Tranchais
- **Harold JUDAIS** - né le 4 février - 12, le Champ Oger
- **Thélio BÂTONNIER** - né le 6 février - 12 bis, le Moulin Gourdon
- **Nathan LÉOSTIC** - né le 13 février - 9, rue des Corbetières
- **Jade CHEVALIER** - née le 14 février - 46, rue du Vignoble



MARIAGE - **DUTEIL Geoffrey et MALLEVAUD Sylvie** - le 16 janvier - 16 rue du Pinier



CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S. anime une action de prévention et de développement social dans la commune avec les institutions publiques et privées.

Il est présent dans votre commune pour aider les personnes seules comme les familles qui connaissent des difficultés d'ordre financières, familiales ou professionnelles. Il aide à monter des dossiers pour faire valoir les droits de chacun et oriente les personnes vers les services compétents :

- L' espace Départemental de la Solidarité (E.S.D.)
- Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (S.A.A.D.)
- Le service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D.)

Il est en relation avec de nombreuses associations, telles que la Banque Humanitaire, le Clic Atout âge, la Mission Locale.



Pour toutes vos démarches et vos demandes d'aide, vous pouvez vous adresser au CCAS à l'accueil de la Mairie au 02.40.33.63.14.

Composition du CCAS de la Regrippière :

- Président de droit : Pascal Evin (Maire)
- 4 membres élus :
Armelle Durand (2^e adjointe), Clothilde Jolivet, Valérie Cléro, Cécilia Fonteneau
- 4 membres nommés par le Maire : Evelyne Loiret, Evelyne Houssin, Joseph Jeanneau et Clara Simo

CAMPAGNE D'ÉLAGAGE



Enedis organise une campagne d'élagage au sein de notre commune pour améliorer la qualité de la distribution de l'électricité et garantir la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes électriques.

Les travaux seront réalisés **par l'entreprise prestataire SERPE** en 2 étapes :

- Recensement de la végétation à élaguer durant le 1^{er} semestre 2021
- Travaux d'élagage, d'abattage et de débroussaillage sur l'année 2021

Selon les besoins, notre prestataire pourra être amené à contacter directement les propriétaires des arbres.

Pour tout renseignement complémentaire, nos services restent à votre disposition aux coordonnées suivantes : ENEDIS 2 rue de la Conraie 44700 ORVAULT



ZAC DU SOUCHAIS

Nous vous informons que les travaux de construction de la ZAC Multisites du secteur « Le Souchais » commenceront dès le 1^{er} mars 2021 jusqu'à fin août 2021.

Nous vous rappelons que le chantier est interdit au public durant les travaux

Les accès au chantier se feront par l'impasse du Souchais et par la rue de la Chapelle, les entreprises mettront tout en œuvre pour limiter les désagréments liés au chantier.

PORTRAIT

Valérie Delahaye, 47 ans
Présidente de l'Association Sportive et Culturelle Regrippiéroise (ASCR)
Styliste mode enfant



Après avoir vécu plusieurs années en milieu urbain, Valérie Delahaye et sa famille posent leurs valises à La Regrippière en 2003. Issue d'une famille engagée dans le milieu associatif, elle se lance à son tour dans cette aventure pour la première fois dans notre commune.

Quel est votre parcours dans le monde associatif ?

Ma première expérience de l'association s'est faite avec l'Association de Parents d'Elèves (APE) de l'école Clément Pellerin en tant que bénévole tout d'abord puis secrétaire et enfin présidente. Pendant sept ans je me suis investie avec d'autres parents pour organiser des manifestations pour les enfants et récolter des fonds pour financer du matériel. Après une pause de quelques années la commune a lancé un appel à projets pour l'occupation de la salle de sports naissante. Compte tenu de mon intérêt pour le sport, j'y suis allée et très vite l'ASCR a vu le jour.

Qu'est-ce qui vous anime ?

Ma volonté première en intégrant une association est de créer du lien et favoriser des temps de convivialité entre les adhérents. A l'APE étant nouvellement arrivée sur la commune j'ai immédiatement rencontré d'autres familles elles-mêmes récemment regrippiéroises et ai pu m'investir auprès de l'équipe éducative.

Avec l'ASCR l'expérience a été un peu différente mais tout aussi enthousiasmante. J'ai pu découvrir de nouvelles personnes venues d'horizons différents et d'une autre génération. J'ai appréhendé une nouvelle dimension car nous sommes partis d'une feuille blanche et avons créé le projet de toutes pièces. C'est un véritable enrichissement personnel : à la fois se nourrir des autres et acquérir de nouvelles aptitudes.

Quels projets pour l'ASCR ?

Aujourd'hui l'ASCR compte six sections : sport en famille, multisports, badminton, futsal, zumba,

cirque. Avec les membres actifs nous souhaitons consolider les sections existantes. Les adhérents viennent à l'ASCR pour la pratique du sport loisirs mais nous ne fermons pas la porte à de nouvelles propositions. Par exemple en 2020, nous avons expérimenté pour la section badminton une rencontre avec d'autres clubs du vignoble pour amener un peu de compétition. Un moment apprécié à renouveler.

Parallèlement, nous réfléchissons toujours à la possibilité d'ouvrir de nouvelles sections.

Et la crise du covid pour l'ASCR ?

Hormis la zumba qui se poursuit en visio, la crise sanitaire a mis à l'arrêt les activités sportives portées par l'association. Cela engendre de la frustration et des interrogations pour la suite. Nous n'avons pas d'horizon pour la reprise des activités et ne connaissons pas les conditions dans lesquelles elle pourra se faire. Je suis également un peu inquiète de savoir si les adhérents nous suivront la saison prochaine.

Que pouvez-vous dire aux jeunes intéressés par l'associatif ?

L'engagement dans le milieu associatif est un investissement personnel mais qui n'est pas insurmontable dès lors qu'on choisit une association en lien avec ses centres d'intérêt. Il ne s'agit pas non plus d'une question d'âge ; il est possible d'intégrer très jeune les associations pour aider même ponctuellement.

Valérie Delahaye étend son envie de tisser du lien au-delà du monde associatif. Elle est attentive aux temps forts de la commune et plus localement avec un autre couple, elle a créé, il y sept ans, la fête du village de la Bouchefoire qui compte vingt-deux maisons. L'occasion de réunir et faire se rencontrer les petits, les grands et les « très grands » autour d'un repas partagé.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES. ET SI VOUS PARTICIPIEZ ?

Après une pause d'un an, suite à la situation sanitaire du pays, la commission Cadre de vie a décidé de relancer le concours des maisons fleuries avec une nouvelle formule : les membres de la commission se déplaceront pour voir et « noter » les maisons des personnes qui se seront préalablement inscrites à l'aide du coupon ci-dessous.

Celui-ci sera à déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie **AVANT LE 31 MARS.**

Les participants les mieux classés recevront une récompense, comme cela se passait dans les éditions précédentes.

Nous vous remercions de votre contribution à l'embellissement de notre commune, que vous choisissiez ou non de participer au concours.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISON FLEURIES Maisons et balcons

Nom :

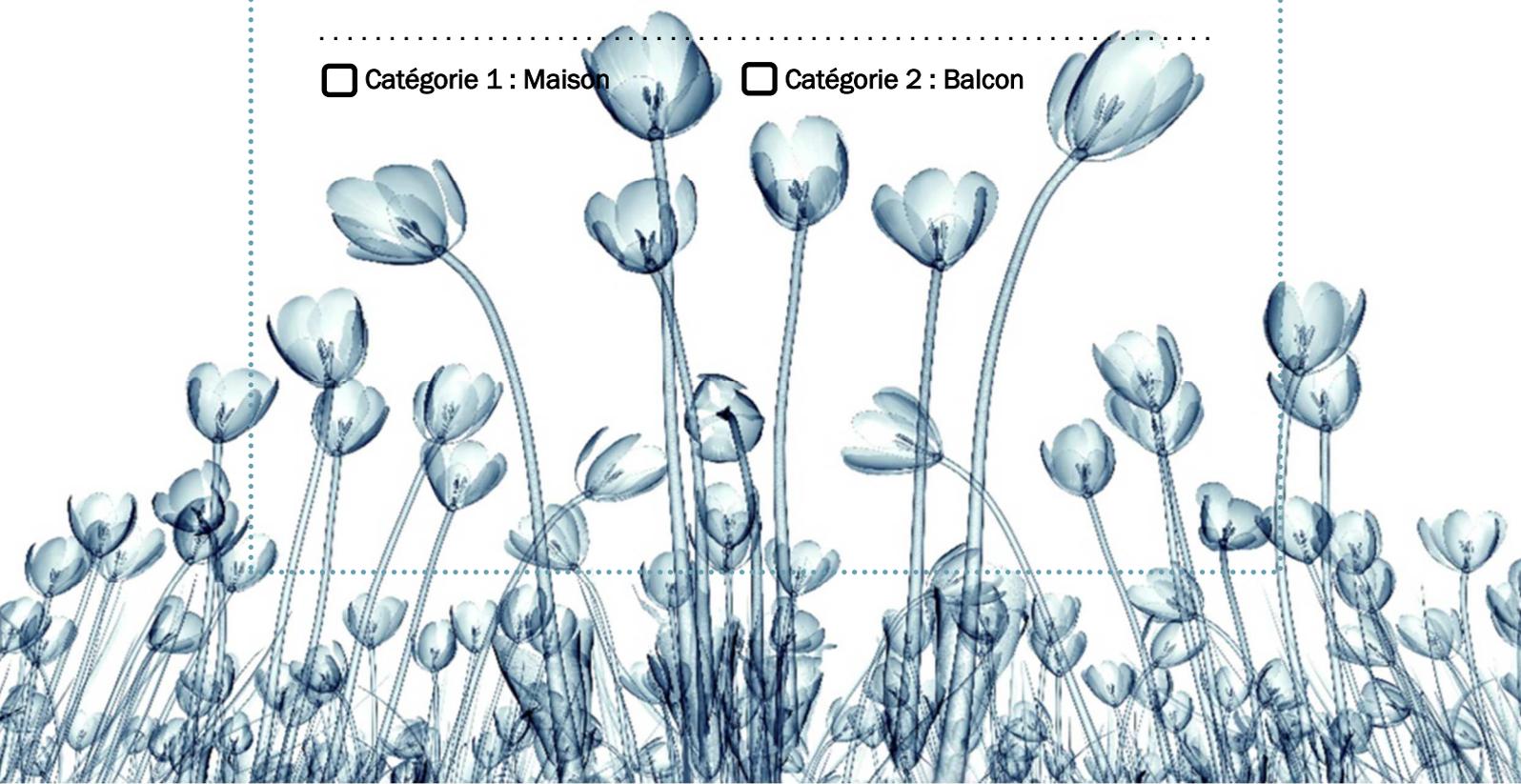
Prénom :

Tél. : Mail :

Adresse :

Catégorie 1 : Maison

Catégorie 2 : Balcon



NOUVEAU SITE « ENFANCE ET FAMILLE »

La Communauté de communes Sèvre & Loire a développé son site internet. Un espace spécifique a été créé « Enfance & Famille-Vivre en famille en Sèvre & Loire ». Vous y retrouvez des actualités, des événements dédiés à la parentalité, des infos pratiques, lien direct vers les partenaires : <https://enfance.cc-sevreloire.fr/>

ÉCOLE CLÉMENT PELLERIN



Une veille de vacances gourmande. Classe TPS/ PS /MS - Clément Pellerin

"Nous avons préparé des tartines". "On a mis du beurre sur du pain". « On a étalé du beurre sur la baguette avec un couteau ». « Et on a mis du vermicelle au chocolat dessus ».



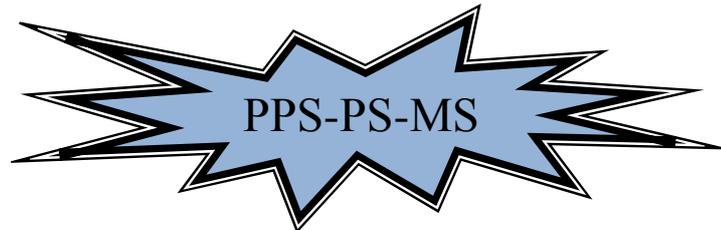
Après la préparation de ces délicieuses tartines, le soleil était au rendez vous vendredi après-midi afin de les déguster. Rien de tel que du pain, du beurre et un peu de chocolat pour un petit goûter de veille de vacances.



SACRÉ-CŒUR INFOS

Pour commencer cette nouvelle année pleine de rebondissement, l'école à mis en avant un projet « musique ». En effet au Sacré-Cœur pour pouvoir voyager malgré les conditions compliquées, la musique a pris un autre visage... Celui de la création musicale !

Quand la musique dessine des paysages !!



Sambalélé... Pédro s'en va au Brésil...

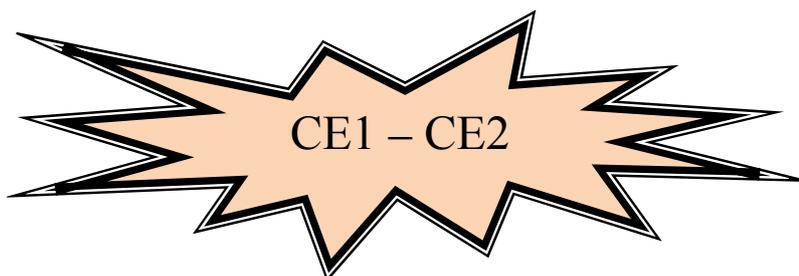
Les élèves ont chanté et joué des instruments. Ils ont aussi appris à se déplacer en rythme sur des musiques différentes.

Les autres classes ont fait un « voyage en coquillage » avec Léo le petit pirate.

Par des jeux de voix, des instruments de musique qu'ils avaient préalablement fabriqués, les élèves ont créé des paysages sonores sur une ou plusieurs scènes. Les CM1 et CM2 ont aussi réalisé une partition par groupe. Vous pourrez retrouver tous les paysages sonores sur le site internet de l'école.



Au retour des vacances de Noël nous avons un cadeau qui nous attendait au pied de notre sapin. Il s'agissait d'un puzzle du monde que nous avons pris plaisir à réaliser en très peu de temps !

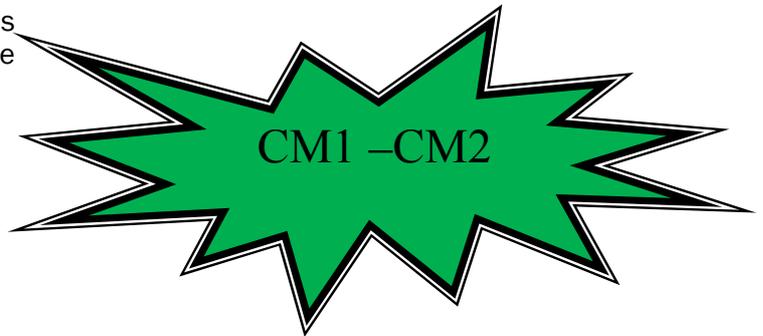


Au cours de cette période, pour la troisième étape de notre tour du monde, nous avons fait escale en Inde.

Au travers la lecture et les arts visuels, nous avons pu découvrir un peu de la culture de ce grand pays.

Le Taj Mahal, célèbre monument de la ville d'Agra, au nord de l'Inde, a été revisité par les élèves en s'inspirant des multiples couleurs et motifs découverts dans des photographies présentées en classe.

Depuis le 8 novembre 2020, nous suivons assidûment la course du Vendée Globe.



Les élèves ont appris à lire les latitudes et longitudes sur une carte pour ensuite déplacer le bateau de leur skipper.

Notre voyage autour du monde continue. Cap sur l'Asie !

Les CM1- CM2 ont pu s'initier à quelques techniques artistiques.



Retrouvez tous les projets de l'école sur notre site :

sacrecoeur-laregrippiere.fr

Si vous souhaitez prendre contact avec la directrice, Mme Françoise BARRE

Par courriel : ecole.sacre.coeur@gmail.com / Par téléphone : 02.40.33.63.60

FOCUS SUR LES ATELIERS TAP

Pendant que les enfants de la classe de petite section et de moyenne section sont à la sieste, les enfants des autres classes de l'école Clément Pellerin participent aux ateliers TAP de 13h30 à 14h15.

Les 5 ateliers proposés sont :

- Jeux de société
- Bricolage
- Bibliothèque
- Activité physique douce
- Atelier Expression



L'atelier jeux de société

Cet atelier est encadré depuis septembre par Florian Le Derff, également animateur sur la pause méridienne. Il propose aux enfants plus d'une dizaine de jeux de société différents, adaptés aux différents âges. L'atelier permet l'apprentissage des règles, d'apprendre à développer des stratégies, mais surtout d'apprendre à s'amuser, à gagner... Mais aussi à perdre.

Les jeux sont remplacés tous les mois ce qui permet une vraie diversité (jeux coopératifs, jeux de stop ou encore, jeux d'expression, jeux d'ambiance...)

L'atelier activité physique douce :

Encadré par David Moulin, éducateur sportif, cette activité a pour objectif l'éveil du corps : motricité, coordination, relaxation, souplesse et jeu de coopération permettant aux enfants l'apprentissage de l'attraper, passer, courir, sauter...

Depuis début septembre, des séances de relaxation en musique douce et des étirements légers ont été proposés.



Yves Bartra reste à votre disposition pour toutes informations et tous projets à destination des enfants, des jeunes ou des parents.

02.40.33.63.14



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Auxiliaire de justice assermenté, nommé par le Premier président de la cour d'appel, le conciliateur de justice reçoit les demandes en vue du règlement amiable des conflits et litiges de la vie courante, afin d'éviter une procédure longue, parfois coûteuse et incertaine, par devant le tribunal.

- VALLET/ PAD « VIGNOLE »

Tél. : 02.40.33.92.00

- LE LOROUX - BOTTEREAU / MAIRIE

Tél. : 02.51.71.91.00

Jour de la permanence : 3^{ème} mercredi du mois de 10h à 17h.

- SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE/MAIRIE

Tél. : 02.40.80.85.00

Jour de permanence : les jeudis de 14h à 18h.



LES RESTOS DU CŒUR

CAMPAGNE ÉTÉ 2021 VALLET

INSCRIPTION : jeudi 25 mars 2021 de 9h à 11h30 - 5 rue de la Bourie à Vallet

PREMIÈRE DISTRIBUTION : jeudi 1 avril de 14h à 16h

A partir de cette date les distributions se feront

les jeudis de 14h00 à 16h00 (sauf les mercredis 12 mai et 10 novembre)

RENSEIGNEMENTS : Tél. : 02 40 36 44 46 (centre) le jeudi ou sur répondeur.
restoduceurvallet@free.fr



SECOURS POPULAIRE



Les permanences du secours populaire à Vallet 11 rue François Luneau de 14h à 16h, dans le bureau n°3 auront lieu :

- mercredi 17 mars
- mercredi 14 avril

Une équipe de bénévoles est présente pour vous écouter en toute confidentialité, vous apporter une aide alimentaire et vous proposer d'autres prestations. Pendant ces permanences vous pouvez aussi vous renseigner sur le bénévolat.

ATTENTION : compte tenu des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, nous ne sommes malheureusement plus en mesure de recevoir les dons de vêtements et de matériels lors de nos permanences.

Contact : Secours Populaire Français, fédération de Loire-Atlantique 16 rue du Maine NANTES.
Tél. : 02.40.74.14.14 contact@spf44.org, www.spf44.org

GROUPE PRÉVENTION SUICIDE : GPS



Nos bénévoles formés ainsi que notre psychologue sont à votre écoute.

Si vous ressentez le besoin de parler de votre mal-être ou de votre deuil, nous sommes à votre disposition soit au téléphone soit en entretien individuel selon votre besoin.

Alors ne restez pas seul face à vos pensées, n'hésitez pas à nous contacter.

www.groupepreventionsuicide44.fr

Téléphone : 02.40.46.27.52 (Répondeur téléphonique écouté chaque jour par la permanence du GPS).

Ecoute téléphonique 7jrs/7 Sur répondeur

Rencontres Individuelles possible avec des bénévoles

**Le suicide n'est pas une fatalité !
C'est l'affaire de tous.
Ensemble agissons !**

Groupe de soutien collectif pour les personnes en mal être

Groupe de soutien collectif pour les familles endeuillées

Des bénévoles formés à l'écoute sur le vignoble Nantais
Tel : 02 40 46 27 52
(Répondeur Confidentiel)
Site : www.groupepreventionsuicide44.fr

sa santé famille retraite services | ars | sevre loire | Harmonie mutuelle

VOUS ÊTES ETUDIANT ? LES BONS RÉFLEXES POUR BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA CPAM



A partir de 18 ans, et dès réception du courrier de bienvenue de l'Assurance Maladie, effectuez sans tarder les démarches suivantes :

- Mettez à jour votre carte Vitale,
- Téléchargez l'appli ameli (disponible sur AppStore et Google Play) et connectez-vous à votre compte personnel sur ameli.fr,
- Si ce n'est pas déjà fait, choisissez un médecin traitant,
- Vérifiez vos coordonnées bancaires sur l'appli ameli,
- Créez votre Dossier Médical Partagé sur dmp.fr,

Vérifiez votre rattachement à une complémentaire santé (famille ou autre). Si vos ressources sont modestes, n'oubliez pas d'évaluer en ligne votre droit à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sur ameli.fr. Vous pouvez en faire la demande à partir de votre compte personnel sur ameli.fr.

<https://www.ameli.fr/loire-atlantique/assure/droits-demarches/etudes-stages/etudiant/etudiant>

RECRUTEMENT DES SAISONNIERS

SCEA PLACIER PRODUCTIONS recrute saisonniers pour la cueillette du muguet au cours de la 2^{ème} quinzaine du mois d'avril 2021

Sites : Mauves-sur-Loire et Loroux-Bottereau

Journées d'inscription : à partir du 1^{er} mars et jusqu'au 10 avril 2021

Tous les jours sauf le mercredi et vendredi matin de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

Le samedi matin de 9h à 12h30 (sous réserve de la crise sanitaire)

120, rte Beau Soleil 44470 Mauves-sur-Loire

02.40.25.51.28 - contact@placier-muguet.com

Documents à présenter :

Pièce identité, carte vitale, CV, certificat de séjour ou autorisation de travail pour les étrangers (ou extrait d'acte de naissance pour les ressortissants UE) ainsi qu'un RIB.

LA GENDARMERIE NATIONALE RECRUTE

L'univers de la Gendarmerie Nationale, la diversité des missions et ses multiples opportunités de carrière vous intéressent ? Le dynamisme, l'esprit de groupe et la protection de la population sont des valeurs fondamentales pour vous ?

Rejoignez la Gendarmerie

Recrutement de 17 à 35 ans, quel que soit votre niveau d'étude (sans diplôme à BAC+5), pour des postes opérationnels ou dans le soutien administratif et technique.

Contactez votre centre de recrutement GENDARMERIE au 02.40.20.24.24
ou par mail : cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Info par téléphone, sur rendez-vous ou par visioconférence.

Info – Inscription : www.lagendarmerierecrute.fr  @CIR.Nantes



ANIMATEUR (TRICE) DE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (H/F)

Afin de répondre aux préoccupations des parents, la **Communauté de communes Sèvre & Loire recrute**.

La Communauté de Communes est dotée d'un Relais Assistants Maternels composé d'une équipe de 5 professionnels de la Petite Enfance qui accueille et accompagne les parents, futurs parents dans la recherche et le lien aux Assistantes Maternelles. Le service assure également un accompagnement des Assistants Maternels ou futurs professionnels (ateliers d'éveil, conférences, formations...).

Dans le cadre de ce projet et suite à un départ en retraite, le service Enfance Jeunesse Parentalité, au sein du Pôle Animation du Territoire, recherche un(e) animateur(trice) pour son Relais Assistants Maternels.

Sous la direction du Manager Enfance & Parentalité, parmi une équipe polyvalente, vous travaillerez au sein du Relais Assistants Maternels.

Temps de travail 26h15 hebdomadaire (0.75ETP). Emploi permanent - Cat A

Lettre de motivation et CV à envoyer à rh@cc-sevreloire.fr avant le 25/03/2021

Pour plus de renseignements sur le poste, contacter Madeline VERGUET, Manager Enfance Parentalité au 02.51.71.52.25 ou sur le site de la Communauté de Communes pour consulter cette offre.

LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ - JARDINIER HORTICULTEUR

Le printemps arrive à grands pas, il est donc temps de se remettre au jardin.

Pour les propriétaires de serre, les tomates greffées et concombres sont déjà là. Les salades batavias et laitues sont disponibles ainsi que les choux pommes, choux fleurs et brocolis.

Anticipez l'été en paillant déjà votre jardin (chanvre, bois, paille etc...).

Nouveauté : pour ceux qui ont moins d'espace, nous vous proposons une petite gamme de plants destinés à vos pots et terrasses ou même en suspension sur vos balcons.

Côté semis, il est temps de semer vos carottes, radis, betteraves,... C'est aussi le bon moment pour les petits pois et les haricots.

Côté paysage, les premières tontes sont faites, vous pouvez scarifier vos gazons et les regarnir avant l'été. Continuez par un engrais « spécial gazon » qui l'aidera à bien s'enraciner avant l'été.

Côté massif, il est temps de planter vos annuelles, vivaces... Là aussi, il est important de pailler pour limiter l'arrosage et la pousse des mauvaises herbes.



Dicton du mois :

Flours de printemps sont fruits d'automne.

GRATIN DE RUTABAGA, POMME DE TERRE, POTIMARRON ET BEAUFORT

Préparation : 30 mn - Cuisson : 1 h - Pour 6 personnes

- 4 rutabagas moyens
- 1 petit potimarron
- 4 pommes de terre à gratin
- 200g de beaufort
- 50cl de crème fraîche épaisse
- 1/2 bouquet de persil plat
- 2 gousses d'ail
- 2 CS d'huile d'olive
- Sel, poivre, noix de muscade

Accord met/vin

« Le bel ouvrage »
Cabernet- franc du
Domaine des Tilleuls.
« Robe sombre rouge
rubis, reflets violines.
Nez engageant de
fruits rouges et noirs,
notes de violette et de
poivre. »

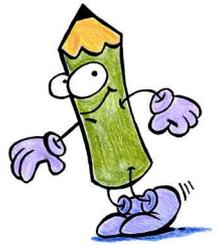
L'abus d'alcool est dangereux
pour la santé



- Epluchez les pommes de terre et les rutabagas. Coupez-les en dés de 2cm de côté environ. Lavez soigneusement le potimarron et coupez-le en deux. Videz-le de ses pépins et détaillez-le également en dés de 2cm, sans le peler.
- Dans un grand faitout, faites revenir les pommes de terre à l'huile d'olive pendant 5 à 7 min, jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Ajoutez alors les rutabagas et le potimarron. Baissez le feu, assaisonnez de sel et de poivre, couvrez et poursuivez la cuisson 15 min en remuant de temps en temps.
- Effeuiliez et ciselez le persil, pelez et écrasez les gousses d'ail au presse-ail.
- Râpez le beaufort. Mélangez-en les 2/3 à la crème fraîche dans une petite casserole, sur feux doux. Ajoutez l'ail, le persil et la muscade râpée. Mélangez jusqu'à ce que le fromage ait fondu et que la sauce soit parfaitement homogène.
- Répartissez les légumes dans un plat à gratin. Nappez-les de sauce et enfournez pour 25 à 30 min.
- Programmez le four en mode grill. Parsemez le gratin du reste de beaufort râpé et faites gratiner le dessus 3 à 5 min en surveillant la coloration. Dégustez bien chaud.

JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C			■				■			
D								■		
E				■		■				
F								■	■	
G				■	■	■				
H										
I			■				■			
J										



VERTICAL

1. Il vit loin de la ville.
2. Habitant d'Arles.
3. Début du mot - Qui ne manque de rien.
4. Diffusas des programmes - Zéro bla-bla (pub).
5. Dressent les fauves - Souvent en courant.
6. Mélange de bête - Boire du vrai lait.
7. Voyelles - Planche d'acteur.
8. Revenu donné par l'état - Zéros.
9. Notre sol - Ancêtres de l'aurochs.
10. Sauveur en cas d'accident.

HORIZONTAL

- A. Bons fromages de Normandie.
- B. Parfumée une crème.
- C. Millilitre - Fin de qualité - Arme à flèches.
- D. Petites fleurs de parterres - L'or à l'envers.
- E. Ancienne échelle de sensibilité - Milieu de bêcheuse.
- F. Prénom féminin.
- G. Propre et ... - Problème ou lassitude.
- H. Ils mettent de l'ambiance.
- I. Route Nationale - Le milieu du pain - Terme de tennis.
- J. Enlevé les encombrants.

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	N	O	I	S	E	T	I	E	R	S
B	A	S	S	A	S	S	I	N	A	T
C	T	■	B	I	S	■	V	E	C	U
D	U	S	A	■	I	O	■	■	L	P
E	R	A	S	S	E	M	B	L	E	E
F	E	L	■	A	U	■	I	A	R	F
G	L	E	A	■	■	I	S	T	■	I
H	L	U	M	I	N	O	S	I	T	E
I	E	S	E	R	I	N	E	■	R	E
J	S	E	N	E	G	A	L	A	I	S



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

DESSIN POUR ENFANTS





PLANNING MEDICAL

- PHARMACIE DE GARDE DU MAINE ET LOIRE ET LOIRE ATLANTIQUE 118 418
- SERVICES VETERINAIRES 02.40.33.94.63 ou 02 41 64 74 80
- TAXIS DU VIGNOBLE 02.40.120.220
- TAXIS GOULEAU 02.40.33.93.38
- AMBULANCE GOULEAU 02.40.33.95.77
- AMBULANCE DOUILLARD 02.40.33.92.05

PERMANENCE INFIRMIERE

- CABINET INFIRMIERS : 3 bd de l'Europe Vallet

Mme ROBIN 06.70.35.33.57

M.BIROT 06.70.35.33.57

- CABINET INFIRMIER GESTE : 3 rue de Bretagne 49600 GESTE

Mesdames BAUDRY-ROUSSELOT-DUGRAY 02.41.56.69.07

- INFIRMIERES LIBERALES :

M. PAPIN (12bd d'Italie Vallet) 06.60.27.62.06

Mme CORMERAIS (12 bd d'Italie Vallet) 02.40.33.92.58

- CABINET INFIRMIER VALLET : 1 bd de l'Europe 44330 VALLET

Mesdames CHAMPIN-FAVREAU & RACOUPEAU . .06.81.97.60.17



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

NUMEROS D'URGENCE

MAIRIE : 02.40.33.63.14

M. Le Maire reçoit sur RDV
Mme DURAND, adjointe aux affaires sociales ou
Mme MENARD reçoivent sur rendez-vous.
dgs@mairie-laregrippiere.fr
Voirie : M.GUILLOU - Prendre RDV à la mairie.

PÔLE EMPLOI (ANPE – ASSEDI) : 39.49

7 rue du Chantre - Clisson

POINT RELAIS EMPLOI : 02.51.71.92.13

Espace Antoine Guilbaud
1 place Charles de Gaulle - Vallet

MISSION LOCALE : 02.40.46.27.52

11, rue François Luneau - Vallet

DÉCHETTERIES DE LA CCSI :

-Vallet - 4 rue des ferrennières

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-18h

-Le Loroux-Bottereau - CAD zone du Plessis

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-18h

DÉPUTÉE : Pour rencontrer Sophie ERRANTE :

serrante@assemblee-nationale.fr

10, rue du Cep 44190 Gorges 02.40.05.44.09

AGENCE POSTALE :

02.40.33.62.41

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : de 13H30 à 16H30
Mercredi et samedi de 9h à 12h.

Départ courrier : 15h lundi au vendredi 12h samedi.

ADHILA - VALLET : 02.40.89.30.15

Info. juridiques, financières et fiscales sur l'habitat,
1er jeudi du mois de 9H à 12H - Bureau 1 -
1bis place Charles de Gaulle - VALLET.

CLIC À TOUT ÂGE : 02.51.71.95.89

Permanence tous les mercredis de 9H à 12H (sauf
vacances scolaires) - Espace Antoine Guilbaud
11 rue François Luneau à Vallet

CAUE 02.40.33.92.00

Conseiller Architecture. RDV mairie de Vallet
4ème jeudi du mois de 15H45 à 16H45 sur RDV.

TRÉSOR PUBLIC : 02.40.33.80.56

15 rue de la Liotterie - Le Loroux-Bottereau

RAM - Relais Assistants Maternels :

Pour toutes questions que peuvent se poser les
professionnels de l'accueil individuel ou les parents
employeurs. ram@cc-sevreloire.fr 02.51.71.92.21

CICAS- ARCO - AGIRC : 02.40.48.01.32

Retraite complémentaire des salariés, à la mairie
de Clisson. Exclusivement sur rendez-vous.

Groupe Prévention Suicide : 02.40.46.27.52

Ecoute + rendez-vous tous les jours - Bureau 2
11 rue François Luneau - VALLET.

FNATH : Association des accidentés de la vie

3ème jeudi du mois de 13H45 à 16H30

11 rue F. Luneau-Vallet 02.40.69.84.71

RECETTE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS :

3 Boulevard Pusterle - Vallet 09.70.27.51.28
8h30 /12H00 - 13H00 /16H30 du lundi → vendredi.

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

2 rue du Docteur Doussain - Clisson 36.46

CARSAT (ex CRAM) : 39.60

11 rue François Luneau - Vallet - Mardi sur RDV

MSA : 02.40.41.39.27

11 rue François Luneau - VALLET

Mercredi sur rendez-vous

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

11 rue François Luneau - Vallet sur RDV

1er et 3ème jeudi du mois 14h/17h 02.40.33.92.00

RELAIS CAF : 08.10.25.44.10

20, rue Emile GABORY Vallet-Jeudi de 14H /16H30
sans RDV et mercredi de 14h à 16h sur RDV
Accueil téléphonique : 9h - 11h30 / 13h30 - 15h30

CENTRE MEDICO SOCIAL :

PMI (Puéricultrices et médecin) 02.40.33.96.19

Sur rendez-vous. 48 rue d'Anjou à Vallet.

CULTE CATHOLIQUE :

Curé : Stéphane BLIN 02.40.33.92.83

Rens : Mme HOUSSIN 02.40.33.60.04

ORGANIC : 02.40.12.27.22

Retraite des commerçants et artisans, 1er jeudi
du mois de 14H à 17H pour les RDV - Bureau 1
1bis Place Charles de Gaulle à Vallet.

CIDFF : Droit des femmes et des familles.

Sur RDV -2ème vendredi du mois - 9h à 17h.

11 rue François Luneau Vallet 02.40.48.13.83

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX :

Pierre BERTIN et Charlotte LUQUIAU sont à votre
disposition. Prendre RDV au 02.40.99.09.40